



# ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Référence de votre commande à reporter sur la facture qui vous sera envoyée - A nous transmettre OBLIGATOIREMENT en amont de la facturation (Ordonnance n°2019-359 du 24 avril 2019) : \_\_\_\_\_

A retourner complété à l'adresse suivante :

Business France - Service Client - Espace Gaymard - 2 place d'Arvieux - BP 60708 - 13572 Marseille cedex 02  
Fax : +33 (0)4 96 17 68 51 - Courriel : [service-client@businessfrance.fr](mailto:service-client@businessfrance.fr)

## Evènement

Business Meeting 2021 - Japon

A retourner avant le : 29 JANVIER 2021

Pays JAPON

Référence évènement 1Z609

Date Février/Mars 2021

Responsable Fabienne LE GOC Responsable de Pôle  
Téléphone +33 (0)1 40 73 35 71

Je soussigné (nom, prénom) : ..... Fonction : .....  
agissant pour le compte de l'entreprise ci-après :

### 1- BENEFICIAIRE

Participant à l'évènement: (nom, prénom) : ..... Fonction : .....

Raison sociale\* : .....

Activité de la société (le cas échéant) : .....

Groupe d'appartenance (le cas échéant): .....

Adresse\* : .....

Tél\* : .....

E-mail\* : ..... Site : http://.....

Responsable du suivi du dossier \* : .....

### 2- ENTITÉ FACTURÉE

Raison sociale (si différente\*) : .....

Adresse de facturation (si différente\*) : .....

E-mail (si différent \*) : .....

N° de SIRET\* : ..... NAF : ..... N° d'identification TVA : .....

\* champs obligatoires (si non rempli, votre commande ne pourra pas être prise en compte)

Prestations	Montant HT	Montant TVA	Net à payer TTC
<input type="checkbox"/> Business Meeting Japon 2021 - Shinanoya Shokuhin	500,00 €	100,00 €	600,00 €
<b>TOTAL</b>			

Pour savoir si cette prestation (ou séquence) est éligible au dispositif d'aide du Plan de relance export de l'Etat français pour les PME-ETI françaises via un « Chèque Relance Export » : renseignez-vous sur [www.teamfrance-export.fr/](http://www.teamfrance-export.fr/) - rubrique « Trouver des aides et financements/Financements publics ». Si la prestation (ou séquence) est bien éligible au dispositif, le Chèque Relance Export peut être cumulé, sous conditions, avec d'autres aides régionales : renseignez-vous sur le site [www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr/) de votre région ».

La prestation sera soumise au taux de TVA en vigueur au moment de la facturation.

Règlement à réception de facture.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente Business France accessibles à l'adresse <http://www.businessfrance.fr/mentionslegales> et m'engage à les respecter sans réserve, notamment concernant mon obligation de compléter les questionnaires de satisfaction et d'impact qui me sont adressés par Business France. J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police d'assurance qui couvre tous les risques liés à ma participation aux événements Business France et en particulier ma responsabilité civile. Dans le contexte de la crise COVID19, Business France a assoupli ses conditions générales de vente afin de permettre aux entreprises de faire face aux incertitudes liées à l'évolution du contexte international (annulation et report de grands évènements, limitation des déplacements internationaux). En cas de difficultés exceptionnelles et imprévues (contexte sanitaire, situation économique et financière de la société), toute entreprise (PME/ETI) inscrite avant le 31 Mars 2021 (l'envoi du bon d'engagement signé faisant foi) à une opération pilotée par Business France pourra annuler sans pénalités sa participation jusqu'à 2 mois avant la date prévisionnelle de l'évènement. L'entreprise devra informer le pilote de l'opération de son retrait par courrier électronique, en expliquant les motifs de son désistement. Par ailleurs, Business France s'engage à rembourser intégralement et sans conditions les participants à ses opérations en cas d'annulation ou de report de l'évènement programmé.

Conditions Particulières aux CGV pour la prestation « Présentation sur évènement » :  
Engagements du client

L'entreprise cliente de la Prestation ci-dessus indiquée s'engage à fournir à Business France tous les moyens nécessaires à l'exécution de la Prestation et notamment :

- Prendre contact avant l'évènement avec l'hôtesse/l'hôte présent sur le stand pour lui présenter son/ses produit(s)
- Une plaquette de présentation de son/ses produit(s)
- Un verbatim associé à cette plaquette de présentation
- Une Foire aux Questions des plus souvent posées sur le/les Produit(s)
- Fournir un contact au sein de l'entreprise qu'un éventuel prospect local pourra contacter pendant le salon via une visio-conférence

### **Engagements de Business France**

*Business France s'engage à présenter au mieux le/les produits du client avec les éléments qui lui auront été transmis par le client.*

*Business France rappelle qu'elle est tenue dans le cadre de l'ensemble de ses prestations à une obligation de moyens.*

*Le client reconnaît que :*

- *Business France ne peut s'engager ni sur le visitorat ni sur le nombre de prospects locaux intéressés ;*
- *la responsabilité de Business France ne saurait être recherchée dans ce cadre, d'une quelconque manière ;*
- *Dans la mesure où Business France ne représente pas le client dans le cadre de cette Prestation, aucun engagement contractuel, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être pris par Business France pour le compte de l'entreprise dans le cadre de cette prestation ;*
- *Les équipes Business France mobilisées dans le cadre de la prestation répercuteront strictement les éléments fournis par le client conformément à ses engagements ci-dessus.*
- *Business s'engage à restituer au client, à l'issue de l'évènement, le nombre de visiteurs sur son stand ainsi que le nombre de marques d'intérêt pour le/les produits présentés.*

### **Annulation - Pandémie COVID-19**

*La situation sanitaire actuelle, liée à la pandémie COVID-19, ne nous permet pas de garantir le maintien de cet évènement ni la présence d'hôtesse/d'hôtes professionnels, pour présenter les produits, sur le stand de l'entreprise. Le client reconnaît que la responsabilité de Business France ne pourra pas être engagée de ce fait et qu'il ne pourra prétendre au versement de dommages et intérêts. Dans ce cadre, Business France se réserve la possibilité de facturer jusqu'à 50% de la prestation en règlement de ses frais (notamment la formation des équipes dans le cadre de la phase préparatoire de la prestation).*

### **Bon pour engagement de participation**

**Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise**

En cas d'impossibilité de vous inscrire aux conditions énoncées, Business France reviendra vers vous à réception du présent engagement de participation.

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Business France pour assurer sa mission dans le cadre du Dispositif public français d'appui à l'internationalisation de l'économie française. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, soit pendant la durée du contrat augmentée des prescriptions légales mais également pour assurer le respect des obligations légales ou réglementaires auxquelles Business France est tenue et sont destinées à ses services internes, ses bureaux et représentations à l'étranger, dont certains sont situés en dehors de l'Union européenne, mais également aux autres acteurs du dispositif susvisé (notamment les Régions, les CCI) ainsi que ses partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), les informations concernant le traitement de vos données personnelles et l'exercice de vos droits sont disponibles dans les CGV de Business France accessibles à l'adresse : [www.businessfrance.fr/mentions-legales](http://www.businessfrance.fr/mentions-legales) Pour l'exercice de vos droits, écrivez-nous à [dpo@businessfrance.fr](mailto:dpo@businessfrance.fr) en joignant la copie d'un titre d'identité. »

SIRET Business France 451 930 051 00052 – APE 8413 Z